

## 2 - Communication sur la rentrée scolaire

«**M. LE MAIRE** : Communication sur la rentrée scolaire par Françoise ! Une rentrée scolaire qui s'est quand même mieux passée que ce que l'on aurait pu attendre au mois d'avril-mai.

**Mme Françoise FELLMANN** : Effectivement mes Chers Collègues, comme chaque année j'ai ce grand plaisir de capter votre attention, j'espère, pour vous parler de l'action volontariste de la Municipalité en matière d'éducation de nos enfants. Quelques chiffres traditionnels en ce début septembre : 4 568 inscrits en élémentaire pour 28 écoles, 3 538 en maternelle pour 37 écoles et 4 écoles primaires ; 4 735 inscrits en restaurant scolaire avec une fréquentation quotidienne d'environ 3 900 enfants pour 61 restaurants. 306 nouveaux bébés ont été accueillis en crèche pour un total de 2 200 enfants.

Les nouvelles directives gouvernementales, la mobilisation des parents et des collectivités territoriales ont permis, comme l'a dit M. le Maire, une rentrée plus sereine dans les classes. De nombreux postes affichés en situation de blocage en juin sont restés ouverts après comptage à la rentrée et trois ouvertures en maternelle ont été effectives. L'annonce de la décision de la construction de l'école Tristan Bernard au cours du prochain mandat par M. le Maire en juin montre aussi ce souci constant de l'accueil des enfants à Besançon. Très prochainement d'ailleurs des groupes de travail seront mis en place pour réfléchir avec nos différents partenaires à cette école du XXI<sup>ème</sup> siècle. En attendant, un troisième transport scolaire a été mis en place pour les enfants de la maternelle Tristan Bernard pour rallier l'école maternelle Jean Macé. Le programme des travaux, pour un montant annuel de 1,4 M€ a suivi son cours pendant les vacances scolaires dans nos établissements.

Je souhaite faire aujourd'hui un zoom sur les travaux du service Inscriptions de la Direction Education, commun avec les inscriptions de la Direction Petite Enfance. Les conditions d'accueil des familles tout au long de l'année scolaire mais également les conditions de travail des personnels y sont grandement améliorées et permettent un regroupement, premier pas vers un guichet unique destiné aux familles bisontines. La prochaine étape pour continuer d'avancer dans ce projet sera la reprise par la Ville en janvier 2013 de la gestion des relais d'assistantes maternelles jusqu'alors gérés par la Mutualité Française du Doubs. Ce rapprochement naturel permettra de proposer un seul interlocuteur aux familles en recherche de mode de garde pour un enfant de moins de trois ans.

Fait marquant de cette rentrée également, l'accueil d'une classe externalisée de l'Association des Salins de Bregille à l'école élémentaire de Bregille Plateau. Elles sont maintenant au nombre de 4 dans 4 écoles différentes avec des partenaires associatifs eux aussi différents. Elles sont les témoins de notre engagement pour l'accueil des enfants handicapés en milieu ordinaire, accompagné par une formation destinée à tous les professionnels du Service Education en partenariat avec l'Education Nationale. Vous le savez, la Ville de Besançon est membre du Réseau Français des Villes Educatrices et s'engage à offrir les meilleures conditions d'éducation aux enfants et à favoriser la réussite de tous. C'est dans ce cadre qu'un administrateur stagiaire de l'INET effectuera prochainement un stage qui lui permettra d'analyser une politique publique dans sa dimension partenariale, en l'occurrence celle de Besançon pour l'Education et qui aboutira à la réalisation d'un diagnostic préalable à l'élaboration d'un projet éducatif global dans notre Ville.

L'année scolaire 2012-2013 sera l'occasion de réfléchir à une articulation renforcée entre l'Education Nationale et l'accueil de la Petite Enfance, je pense notamment à la question des 2-3 ans qui fait charnière entre crèche et école. Il est indispensable de penser l'accueil des jeunes enfants à Besançon en affirmant l'évidence de la continuité éducative entre les différents âges de l'enfance. Enfin, comme je le dis souvent, un enfant, qu'il soit en crèche, à l'école ou en centre de loisirs poursuit un parcours qui doit être propice à son évolution. Il nous appartient, avec nos partenaires Education Nationale et CAF, de travailler à la cohérence du chemin et éviter que pour les familles ce parcours ne se transforme en parcours du combattant.

Nos engagements sont également tenus en ce qui concerne l'amélioration des conditions d'accueil de la pause méridienne avec le recrutement de trois coordonnateurs chargés d'épauler, d'accompagner et de superviser le travail des surveillants animateurs ainsi que le renforcement des taux d'encadrement.

Au-delà de cette mission quotidienne, ces coordonnateurs ont également pour rôle de tisser des liens avec les familles et avec les enseignants. En partenariat toujours avec l'Education Nationale nous avons mis en place après une expérimentation d'une année à Planoise, des études adaptées aux élèves de CP en petits groupes de 6 dans les écoles d'autres quartiers, tels que Battant, Montrapon, Palente par exemple. Un effort particulier est également fait en direction des actions artistiques, culturelles et scientifiques parce que nous pensons que la démocratisation de la culture passe par l'école. 4 CLEA -Contrats Locaux d'Education Artistique- ont été mis en place à Rivotte avec la Compagnie Pernelle, à Fontaine Ecu avec le Pavé dans la Mare, à Jean Macé avec l'Orchestre Victor Hugo et à Fourier Saint-Exupéry avec l'Association Un château en Espagne. Nous poursuivons le projet culturel de l'Association Les 35 Léz'arts pour favoriser également le développement physique et intellectuel de l'enfant dans une démarche collective et pluridisciplinaire en invitant des artistes à l'école et ce travail se fait sur les sites de l'école Brossolette et de l'école Jean Zay. L'école de la République doit en effet permettre à tous les élèves une rencontre sensible avec la création vivante et pas seulement dans le cadre contraignant d'un cours ou d'une sortie.

Je terminerai cet exposé avec quelques éléments concernant l'accueil des plus jeunes dans nos crèches bisontines. Cette rentrée 2012 a vu l'ouverture de la nouvelle crèche du quartier de Planoise. Cet établissement a été conçu par une architecte du département Architecture et Bâtiments de la Ville sous le contrôle vigilant de Christophe LIME et de Benoît CYPRIANI ; il s'agit d'un bâtiment à énergie positive labellisé BBC et Effinergie. Je ne vous en dis pas plus ce soir mais je vous invite à venir nombreux à l'inauguration qui aura lieu le 20 octobre prochain, vous allez bientôt recevoir des invitations. Je vous remercie.

**M. LE MAIRE :** Merci Françoise, je crois qu'effectivement cette rentrée s'est plutôt bien passée. Un certain nombre de demandes avaient été transmises par le Maire avec l'Adjointe et je crois que nous avons été assez bien entendus. Le degré de satisfaction n'est pas total mais plus élevé que les autres années mais il faudra encore faire mieux l'année prochaine.

**Mme Elisabeth PEQUIGNOT :** J'ai trouvé très intéressant que dans cette présentation ou plutôt cette communication sur la rentrée scolaire vous ayez insisté sur l'accueil notamment de la Petite Enfance pour les enfants de 2 à 3 ans. Je pense effectivement que c'est un domaine dans lequel il y a énormément de marge de progrès pour notre collectivité. Je souhaitais notamment attirer l'attention des uns et des autres sur le fait qu'aujourd'hui justement pour ces tout petits il existe un gros problème malheureusement au niveau de la restauration. Et ce que je peux déplorer dans ce rapport c'est le fait qu'on n'ait pas parlé de la restauration scolaire et de la restauration en tout cas pour les enfants à Besançon. J'ai pu découvrir d'ailleurs que des parents sont obligés d'assurer la restauration de leurs enfants, notamment ceux qui sont en halte-garderie. Je trouve cela particulièrement choquant surtout que l'on sait que les mamans en général qui emmènent leurs enfants en halte-garderie ce sont les mamans qui sont à la recherche peut-être aussi d'un emploi et, être obligé de préparer soi-même le repas de son enfant, le porter, on voit qu'il y a là rupture d'égalité entre les enfants. Notamment pour la Petite Enfance, je trouve que c'est particulièrement choquant que des tout petits aujourd'hui ne peuvent pas bénéficier du même confort de restauration que tous les autres, je pense que là il y a vraiment un point à améliorer. Alors sans oublier la fameuse cuisine centrale dont les travaux ont démarré en 2005 ; si elle avait été livrée en temps et en heure je crois que ce problème-là serait certainement derrière nous et on voit l'impact, c'est qu'automatiquement ce sont les tout petits qui en payent les frais.

Par ailleurs, je trouve qu'il aurait aussi été intéressant de revenir peut-être sur le transport scolaire. Pour la communication de la rentrée scolaire vous parlez de réussite éducative mais il est clair qu'aujourd'hui on peut quand même souligner que les enfants scolarisés à Besançon ont moins de chance que ceux de Montbéliard car ils ne peuvent bénéficier de la gratuité des transports scolaires. Je pense que la rentrée scolaire est aussi le moment de mener une réflexion pour que les petits Bisontins puissent bénéficier de cette gratuité, d'autant plus que la Ville de Besançon, comme celle de Montbéliard, bénéficie des subventions du Conseil Général pour favoriser le transport scolaire. Voilà les dossiers sur lesquels il aurait été intéressant, Monsieur le Maire, de vraiment bien communiquer, en tout cas apporter des précisions, des réponses.

**Mme Françoise FELLMANN** : Concernant les enfants de 2/3 ans, pour ceux qui sont en crèche puisque la crèche c'est de 0 à 3 ans -et des parents font le choix de les laisser en crèche jusqu'à 3 ans- n'ont pas de problème de repas. En ce qui concerne les enfants de 2 ans en tout cas dans les restaurants scolaires c'est vrai que nous ne les prenons pas pour la simple bonne raison que c'est du collectif. On est en classe là donc c'est un restaurant avec un certain nombre de gamins et ces petits-là à 2 ans ne savent pas forcément se débrouiller seuls. On peut les prendre dans l'année quand ils ont presque 3 ans mais à 2 ans on ne les prend pas, souvent d'ailleurs ils restent en crèche à cet âge-là.

Quant aux haltes garderies, c'est un service du matin et de l'après-midi mais il n'y a pas de restaurant dans les haltes-garderies sauf à l'école Mégevand par exemple où les parents, pour leur rendre service, effectivement apportent eux-mêmes le repas et deux fois par semaine les enfants de la halte peuvent rester à la halte-garderie toute la journée. Je rappelle quand même que la halte-garderie est un moyen de garde occasionnel ; occasionnel ça veut bien dire ce que cela veut dire. Effectivement on prend de plus en plus de familles dont les mamans sont à la recherche d'un emploi et cela leur permet de pouvoir faire des démarches le matin ou l'après midi mais pour l'instant je n'ai pas de demandes particulières de repas pendant le temps de la halte-garderie.

Concernant les transports scolaires, aujourd'hui, je vous ai parlé de la rentrée scolaire des enfants bisontins dans le premier degré, c'est-à-dire notre compétence. Nous avons trois circuits de transport scolaire à Besançon, un des Prés de Vaux à Bregille, un sur les Montboucons pour aller à l'école Kennedy et celui dont j'ai parlé tout à l'heure, de Tristan Bernard pour aller à l'école à Clairs-Soleils. La Ville de Besançon dans ses compétences au niveau du 1<sup>er</sup> degré a mis en place des transports qui sont complètement gratuits pour les parents.

**M. Jean-Marie GIRERD** : Monsieur le Maire, Mme le Maire-Adjoint, je voudrais simplement évoquer un point dont nous avons parlé en mars 2011, c'est sur le nombre d'enfants, disons le nombre de la population au niveau de Besançon entre 0 et 15 ans. Cette population avait baissé à peu près de 300 personnes par an depuis neuf ans, ce qui faisait à peu près 2 700 et à l'époque vous m'aviez dit -c'était Mme SCHOELLER Première Adjointe qui l'avait évoqué- que la tendance n'était pas à la hausse. Donc je voulais savoir si aujourd'hui, en 2012 et en 2013, par rapport aux prévisions que vous faites, cette tendance est toujours à la baisse.

**Mme Françoise FELLMANN** : Non, la tendance n'est pas à la baisse ; je vous ai donné des chiffres qui vont être affinés pendant tout le mois, mais c'est stable. On se rend compte que les enfants bougent dans les quartiers mais on ne remarque pas de baisse des effectifs. Je pense que j'avais déjà dit cela l'année dernière, on avait perdu 1 000 gamins entre à peu près 2001 et 2009 ; pour l'instant c'est stable, simplement il existe des déplacements de population, ce qui fait qu'à un certain moment une école est bien remplie, après elle se vide un peu, c'est la voisine qui est plus remplie, mais les effectifs sont à peu près stables. En revanche on a de plus en plus d'enfants aux restaurants scolaires et c'est vrai que cette année j'avais demandé aux services justement d'inscrire le plus possible les enfants qui devaient fréquenter ces restaurants. Je vous rappelle que nous avons défini des priorités qui ne sont prises en compte que lorsque les restaurants sont trop petits et que l'on ne peut pas pousser les murs. Mais il faut savoir qu'à part 3 ou 4 gros restaurants, tous les enfants sont pris. On n'applique vraiment les critères de priorité que si on est par exemple au restaurant de Saint-Claude où déjà là on a 200 gamins qui y prennent leurs repas et comme 200 enfants prenant ensemble leurs repas ce serait beaucoup trop bruyant, on a fait deux services de 100.

**M. Michel OMOURI** : Il vous incombe par la loi de 2008 de mettre en place un service minimum, je vais encore me répéter. Ce dispositif a bien joué son rôle en 2010. Au lieu de l'avoir optimisé vous avez volontairement choisi d'en faire un enjeu politique pour vous opposer à l'ancien Gouvernement, en proposant un Service minimum au rabais et cela pénalisait les parents d'élèves qui travaillaient. Pour preuve, c'est vous qui l'aviez indiqué dans les courriers aux parents «je fais appel à votre sens civique et vous recommande dans toute la mesure du possible de garder votre enfant à la maison». Nous avons proposé à plusieurs reprises de mettre en place un vrai service minimum avec un accueil en journée continue, comme l'a fait votre ami socialiste Maire de Dijon. Le Gouvernement ne souhaite pas remettre

en cause le service minimum donc il n'y a plus d'obstacle politique à mettre en place un vrai service minimum le midi, donc j'attends Monsieur le Maire une position franche et nette.

**M. LE MAIRE :** Vous allez presque me faire sourire Monsieur OMOURI, -répondez pour la 10<sup>ème</sup> fois, la 15<sup>ème</sup> fois peut-être-, on devrait un jour faire un florilège des questions de M. OMOURI et des réponses qu'on lui a déjà faites sur ce point.

**Mme Françoise FELLMANN :** Le SMA, je le rappelle à M. OMOURI mais c'est vrai que je ne m'en lasse pas, je connais la réponse par coeur maintenant, le SMA c'est une loi qui nous demande d'accueillir les enfants le matin et l'après-midi, donc nous on applique la loi. Vous vous rappelez que certaines villes ne voulaient pas appliquer le SMA mais nous, on a décidé d'appliquer strictement cette loi dont les dispositions prévoyaient un accueil le matin et un accueil l'après-midi et il n'y a donc pas de restaurant scolaire. C'est l'explication que je vous donne tous les ans. En gros sur à peu près 9 500 gamins, quand on met le SMA en place, on doit être à peu près à 60 gamins qui sont accueillis sur différents sites. Si c'était une vraie demande des parents et un vrai besoin, je pense que l'on devrait ouvrir nos 13 centres qui devraient être pleins. C'est ma réponse.

**M. LE MAIRE :** 60 enfants sur 9 000, ça fait 0,6 % quand même ! Monsieur OMOURI vous avez votre réponse. Je vais vous redonner la parole mais j'ai l'impression que vous n'avez absolument pas écouté ce que j'ai dit en début de cette séance. Si à chaque séance de ce Conseil Municipal, au lieu de traiter au fond les problèmes de la cité, d'échanger des avis forcément divergents, vous en profitez pour revenir à chaque fois sur ces débats qui ont déjà été tranchés dix fois, pour lesquels on vous a déjà répondu dix fois et qui ont tous une connotation politique, je ne pourrai pas vous en empêcher mais vous allez vous-même vous discréditer. D'autre part je l'avais déjà dit, je ne l'ai jamais fait, si les débats sont trop longs beaucoup d'entre vous ont demandé de faire comme cela se fait dans beaucoup d'assemblées, de limiter, et le nombre de prises de parole et la durée des débats, faute de quoi ça va devenir illisible. Nous sommes à 1 an et demi des élections municipales, ça fait une heure que nous avons démarré cette assemblée et nous sommes au 2<sup>ème</sup> point. Généralement ces points-là sont passés très vite, alors tant mieux un débat a eu lieu et des choses intéressantes ont été dites, je ne dis pas le contraire mais quand même on a fait deux points, il y en a 50 à l'ordre du jour, moi je veux bien que l'on parle des problèmes politiques, que l'on revienne sur tout Monsieur OMOURI mais je pense que vraiment on va lasser.

**M. Michel OMOURI :** Avant d'intervenir sur le SMA il y avait 37 élèves qui étaient accueillis au SMA. Quand on est venu sur ce débat-là l'information a mieux circulé parce que vous avez été obligé de mieux informer les parents, on est monté à 60 élèves. Simplement si je comprends bien, pour vous ça ne vous dérange pas que des familles aujourd'hui soient obligées de prendre des congés pour garder les enfants uniquement entre 12 h et 14 h, si j'ai bien compris le sens de votre propos, vous vous en fichez que des parents aujourd'hui soient condamnés à prendre des journées de congés.

Simplement, deuxième chose, des villes aujourd'hui, même de votre propre tendance, ont compris que les parents ont besoin de travailler. Si vous dites que la loi doit être appliquée, pourquoi des communes ont pris l'engagement politique de garder les enfants entre 12 h et 14 h, ni plus ni moins avec un repas tiré du sac. Ça a été ni plus ni moins, essayer de traîner les pieds pour ça, simplement aujourd'hui j'attends une chose de vous, c'est que si à la prochaine manifestation il y a un SMA qui se met en place, j'attends de vous que vous mettiez en place un accompagnement entre 12 h et 14 h, tout simplement, et vous voyez on ne se répète pas, on parle pour les familles aujourd'hui qui sont réduites au silence.

**M. LE MAIRE :** On a bien entendu que dans cette ville il n'y a que vous Monsieur OMOURI qui preniez en compte l'intérêt des familles. Ecoutez, cela est tellement grotesque que je ne vais même pas redonner la parole à Mme FELLMANN. Quand on sait ce que la Ville met dans ses écoles en terme de finances, en terme d'hommes, de femmes, en terme de moyens, quand on sait ce que dit le Recteur lorsqu'il visite nos écoles, ce que dit l'Inspectrice d'Académie, ce que disent les inspectrices de secteur quand elles visitent nos écoles, les compliments que nous récoltons par les parents et autres, vouloir faire croire, car cela c'est le défaut -je m'excuse pour les internautes- c'est le défaut d'internet que j'avais déjà expliqué, vous allez vouloir, parce que c'est retransmis, à chaque fois répéter les mêmes choses, faites-le, moi ça ne me dérange pas, je resterai très calme et j'ai tout le temps mais vous allez lasser, vous

allez laisser ! J'estime Monsieur, que nous avons toujours bien défendu les familles jusqu'à présent et que nous continuerons à les défendre et que celles et ceux qui ont le plus mis à mal pendant ces dix dernières années les revenus des familles, ce ne sont pas les socialistes de cette ville ni les socialistes, des gens de gauche en général et que vous avez quand même un sacré toupet Monsieur OMOURI de venir dire cela quand on sait quelles sont les mesures antisociales que les Gouvernements que vous avez soutenus ont prises pendant 10 ans. Vous m'obligez à répondre sur un terrain politique mais les Françaises et les Français ne sont pas dupes. Vous avez eu la parole deux fois, je la passe à votre voisine Mme PEQUIGNOT.

**Mme Elisabeth PEQUIGNOT :** Monsieur le Maire, je souhaite quand même redire concernant le transport scolaire qu'il est de notre responsabilité de permettre aux enfants, aux jeunes Bisontins, aux jeunes scolarisés de bénéficier de la gratuité d'une navette, comme les enfants à Montbéliard. Je rappelle que le Conseil Général verse une subvention de manière à ce que, à la fois à Montbéliard et à Besançon les jeunes scolarisés puissent bénéficier d'une navette scolaire donc je pense que c'est à l'occasion de cette rentrée scolaire que nous devons nous engager fortement. Je crois que plusieurs élus, je pense d'ailleurs le Président du Conseil Général vous a invité à étudier sérieusement cette possibilité-là, il est vrai que cela peut paraître -je peux me répéter- mais en tout cas il faut quand même vous positionner très clairement pour qu'ils puissent aussi bénéficier de cette navette gratuite de la même façon que les enfants en bénéficient à Montbéliard.

**M. LE MAIRE :** Mais, Madame PEQUIGNOT, comment vais-je vous l'expliquer, peut-être devrais-je vous faire un petit cours, nous sommes ici, vous l'avez remarqué à l'Hôtel de Ville où se tient le Conseil Municipal de Besançon. Le Conseil Municipal a pour responsabilité les écoles primaires et les maternelles, Mme l'Adjointe à l'Education Française FELLMANN vous a répondu de façon très claire qu'à Besançon tous les enfants qui étaient dans nos écoles bénéficient du transport gratuit, alors arrêtez de me parler du Conseil Général puisque le Conseil Général n'intervient absolument pas dans le transport des écoles primaires ou maternelles. Je suis navré que quelqu'un comme vous qui veut se poser en spécialiste du débat politique ignore cela, Françoise FELLMANN vous l'a dit, je vous le répète, vous me reposerez cette question à l'Agglomération puisque c'est à ce niveau-là que la question peut se poser et on vous répondra comme nous l'avons déjà fait aux associations de parents d'élèves que Jean-Claude ROY et Gabriel BAULIEU ont rencontrées à de nombreuses reprises. Françoise FELLMANN vous a expliqué qu'ici à Besançon tous les gamins étaient transportés gratuitement et quelques minutes après, vous reposez la même question, alors ou elle a mal expliqué ou c'est par méconnaissance -non je ne vous redonnerai pas la parole car vous êtes intervenue déjà deux fois Madame-.

**M. Frank MONNEUR :** Michel OMOURI quand même, je ne sais pas si vous vous rendez compte un peu de l'énormité de vos propos. Vous vous souciez effectivement des parents d'élèves, c'est très bien, simplement ces dix dernières années on aurait peut-être voulu aussi que vous vous souciez du sort des élèves dans les classes alors que vous avez soutenu pendant des années les suppressions de postes qui ont conduit à des catastrophes. Nous avons un Ministre de l'Education Nationale qui essaie de reconstruire l'Education Nationale depuis quelques mois, la tâche est rude, la tâche est difficile après ce qui a été fait, ce qui a été déconstruit, voire je dirais, massacré, mais rendez-vous compte, ici à Besançon, ce n'est pas à l'autre bout de la France ou ailleurs et quand bien même, avez-vous soutenu les enfants lorsqu'ils se retrouvaient en primaire à plus de 30, voire à 35 dans des classes à cause des suppressions de postes d'enseignants, les avez-vous soutenus lorsque ceux-ci se sont retrouvés comme encore récemment à 39 dans une école maternelle, à 39 pour des enfants qui ont trois ans, quatre ans, mais est-ce que vous vous rendez compte ? Jamais on ne vous a entendu dénoncer les suppressions de postes dans l'Education Nationale ces dix dernières années, c'est un véritable scandale ; or maintenant il faut reconstruire alors s'il vous plaît, laissez-nous faire, c'est effectivement nous qui sommes aux commandes du Gouvernement, la tâche ne sera pas facile mais au moins on a l'envie de travailler pour les parents et aussi pour les élèves.

**M. LE MAIRE :** Non, vous ne pouvez pas répondre, pendant ces dernières années, des dizaines de milliers de postes ont été supprimés à l'Education Nationale. Aujourd'hui le Ministre de l'Education Nationale vient d'annoncer la création de 40 000 postes supplémentaires parce qu'il n'est pas juste qu'effectivement il y ait trop d'enfants dans les écoles et j'ai entendu M. COPPÉ, pas plus tard

qu'aujourd'hui, qui disait que c'était une idiotie, que c'était vraiment une bêtise sans nom de créer des postes à l'Education Nationale et ce soir Monsieur vous venez dire cela, quand même cela fait beaucoup !

**M. Pascal BONNET** : Je ne pensais pas intervenir parce qu'il n'y avait pas de débat national normalement !

**M. LE MAIRE** : Attendez, qui est-ce qui le lance ? Je vous pose la question.

**M. Pascal BONNET** : On parle local et vous refaites la campagne présidentielle qui a déjà eu lieu ! Aujourd'hui ce que l'on va juger c'est votre Gouvernement. Et j'aimerais savoir d'ailleurs ces postes qui vont être créés, comment vont-ils être financés et dans quelle administration va-t-on les retirer ?

**M. LE MAIRE** : Ce n'est pas le débat ici.

**M. Pascal BONNET** : Je n'irai pas plus loin. Ce n'est pas le débat ? Moi je ne suis pas là pour débattre sur le plan national puisqu'on nous a dit qu'on parlait de Besançon mais je réponds et je m'interroge.

**M. LE MAIRE** : Eh bien, interrogez-vous !

**M. Jean ROSSELOT** : Les fameux 40 000 postes se décomposent, Monsieur le Maire, je vous le rappelle de 22 000 remplacements de départs à la retraite déjà et puis d'autres postes et n'ont pas eu lieu que dans l'Education Nationale ; elles rentraient dans une vision cohérente d'une nécessaire refonte, si on veut garder un minimum de progression sur le chemin de la croissance, réduction des dépenses publiques. Un petit chiffre tout simple, l'OCDE vient de publier des éléments tout à fait probants, pour 1 000 habitants en Allemagne vous avez 56 fonctionnaires, vous en avez 90 en France et l'Allemagne n'est pas moins bien enseignée, forme des générations de techniciens, d'ingénieurs de toutes natures, avec des performances éclatantes au niveau de l'économie et du commerce extérieur, c'était cela la vision, je pense qu'il aurait fallu la conserver sinon, comme certains le disent déjà, on l'a entendu hier avec une personne qui est dans cette salle aussi sinon on va vers un mai 40 économique.

Quant à Frank MONNEUR, il ne faut pas exagérer ; on reconstruit ! combien de fois vous ai-je entendu dire ici et vous louer, vous féliciter d'une des politiques qui était la réussite éducative. Peut-être que vous restez obsédé, on a changé de siècle, comme disent les Verts, par les politiques de 1970 et du quantitatif mais la réussite éducative, qui a été, c'est le cas de le dire, une grande réussite comment entendre là derrière, on va reconstruire. Ça a été quelque chose de qualitatif et de très bien réussi. Alors il y a la part de la démagogie, de l'affrontement, il y a l'excitation des uns des autres mais quand même il faut savoir garder mesure et garder raison.

**M. LE MAIRE** : Je ne vous répondrai pas car je souhaiterais quand même que l'on puisse rentrer dans les débats municipaux, ça serait bien. D'ailleurs je ne sais même pas ce que prévoit le règlement mais en principe il n'y a même pas de débat car c'est une communication, mais c'était intéressant de vous entendre.

On va passer au point suivant mais auparavant il faut que je vous présente mon nouveau Directeur de Cabinet parce que vous savez que Jean-Marc MAGDA qui était là depuis deux ans, qui était Sous-Préfet, a rejoint la Préfecturale et a été appelé à d'autres fonctions dans la région parisienne mais il reste bisontin, il aime la Ville et il reste ici avec sa famille. Le nouveau Directeur de Cabinet va se lever, c'est Alexandre GRANDVOINET qui est derrière moi, vous le connaissiez, il était déjà Directeur Adjoint du Cabinet, c'est aussi un Bisontin et des GRANDVOINET, certains sont bien connus et fort bien connus à Besançon. C'est un fonctionnaire de grande qualité qui vient de nous rejoindre à la Territoriale. Avant il était Officier de Gendarmerie, et donc maintenant il est Directeur territorial, il assume la fonction de Directeur de Cabinet et il va donc succéder à Jean-Marc MAGDA et je lui souhaite beaucoup de bonnes actions à mettre en place auprès du Conseil Municipal de Besançon, cela se passera très bien, comme cela se passait d'ailleurs très bien avec Jean-Marc MAGDA».

*Récépissé préfectoral du 10 décembre 2012.*